

# Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2018-2019 se feront en Mairie dans la salle du Conseil Municipal du 3 au 13 avril 2018.

- Pour tous les enfants nés en 2015
- Pour tous les nouveaux élèves arrivant sur la commune

Les parents doivent se présenter munis des originaux et des photocopies : du livret de famille, d'un justificatif de domicile, certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés en 2017-2018 et jugement de séparation/ divorce le cas échéant.

## Du 3 au 6 avril 2018

	MARDI 3 avril	MERCREDI 4 avril	JEUDI 5 avril	VENDREDI 6 avril
		8h30 – 12h00	8h30 – 12h00	
	13h30 - 17h30	13h30 - 18h00		13h30 – 16h30

## Du 9 au 13 avril 2018

Lundi 9 avril	MARDI 10 avril	MERCREDI 11 avril	JEUDI 12 avril	VENDREDI 13 avril
8h30 - 12h00		8h30 - 12h00		8H30 – 12H00
	13h30 - 18h00	13h30 - 18h00	13h30 - 18h00	13h30 – 16h30

En cas d'empêchement, possibilité de rendez-vous au 05.62.13.48.59 ou [contact@aussonne.fr](mailto:contact@aussonne.fr)